

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

BONAPARTISTES ET PRUSSIENS.

Quelque chose manquait à l'ignominie de l'empire bonapartiste, rien ne lui manque à présent.

Nous venons de lire dans le *Nord* un article publié dans la *Situation*, à Londres, par les écrivains de M. Rouher. C'est une glorification de la guerre prussienne, de cette horrible chose dont l'histoire n'avait pas eu d'exemple depuis les Huns.

L'adulateur de la victoire pose cette hypothèse infâme : « Qu'aurait été la victoire française, si nous avions été maîtres de Berlin ? »

L'horrible plume vendue déclare, par les exemples de Charlemagne, de Louis XIV et de Bonaparte, que la France aurait fait justement ce que fait la Prusse, et elle conclut en ces termes :

« Ayons la sincérité d'avouer que l'Allemagne obéit aux lois de la guerre en faisant ce qu'elle fait. »

Voilà ce que le journal impérialiste ose imprimer ! et cela afin de sceller la complicité de M. de Bismarck et des Bonapartes dans la trame de Restauration ourdie contre la France !

Ainsi la France en lambeaux, ses villes brûlées, ses champs dévastés, ses chaumières saccagées, ses femmes violées, ses enfants, ses vieillards égorgés, toutes ses populations à la mendicité, c'est la loi de la guerre, et c'est ce que nous aurions fait en Prusse, si nous avions été victorieux !!!

Voilà à quel prix d'infamie les politiques de la restauration ont obtenu la connivence de la Prusse !

Et on nous parle d'un parti de l'Empire ! c'est nous parler d'un parti de l'oppobré !

La France est bien tombée, mais pas assez pour mériter les affronts que lui envoie M. Rouher ; c'est trop qu'elle ait à subir ceux que lui inflige M. de Bismarck.

(Union.)

LA DÉCHÉANCE DE M. GAMBETTA.

Sous ce titre on lit dans le *Français* :

« C'est fini ! La dictature de brasserie, qui depuis quatre mois humiliait et perdait la France, est tombée ! »

« Elle avait essayé de la révolte contre le Gouvernement de la défense nationale : elle a été jetée par terre sans trouver le moindre appui dans la population. »

« M. Gambetta est révoqué. »

« Ce portefeuille de l'intérieur, dont il ne s'était servi que pour désorganiser et terroriser le pays, en lui imposant des préfets tels que les Esquiros, les Allain-Targé, les Challemel-Lacour et les Duportal ; — ce portefeuille de la guerre abaissé jusqu'au dernier degré du gaspillage et de l'impuissance entre ses mains ineptes et fanfaronnes, ils lui sont enlevés par l'indignation de ses collègues et aux applaudissements de la France entière. »

« Force demeure à la loi, et le rebelle fait une chute d'autant plus profonde qu'il avait voulu s'élever plus haut. »

« Ce n'est pas l'heure de juger cette administration scandaleuse où les dilapidations effrontées le disputent à l'incapacité. L'Assemblée va se réunir : c'est elle qui fera paraître à sa barre le dominateur insolent qui a sacrifié le pays à ses caprices et dont le nom restera ineffaçablement attaché, avec celui de M. de Bismarck, aux ruines de la patrie. »

M. de Bismarck aurait déclaré à M. Jules Favre que divers projets de pacification lui avaient déjà été proposés de trois côtés.

« Le premier, au nom de l'ex-impératrice agissant comme régente ;

« Le second, au nom de l'ex-empereur ;
« Le troisième, au nom du cousin de l'ex-empereur, le prince Napoléon.

« M. de Bismarck aurait, dit-on, déclaré que la Prusse était disposée à traiter avec l'ex-impératrice comme représentant le seul gouvernement régulier de la France, et que la capitulation de Metz avait été obtenue du maréchal Bazaine sous la condition d'une restauration de l'empire.

« Mais il aurait ajouté que l'unanimité avec laquelle avait été acceptée la révolution du 4 septembre, et les efforts vraiment extraordinaires que la République avait obtenus de la France, avaient modifié les intentions premières du roi de Prusse et l'avaient décidé à traiter directement avec le gouvernement consacré par le plébiscite du 8 mai. »

FOURNISSEURS ET FOURNITURES.

Nous lisons dans le *Courrier de Lyon* :

Il y a environ deux mois, le comité de la guerre siégeant à Lyon envoya en Suisse un délégué pour l'acquisition d'un stock de dix-huit millions de capsules de guerre. Le détenteur fit le prix de 3 fr. 50 le mille. Immédiatement le délégué télégraphia ce prix à son comité ; à quoi on lui répondit qu'à 2 fr. 50 il devait les obtenir.

Malheureusement, entre la dépêche et la réponse, un autre acheteur s'était présenté et avait traité des 18,000,000 de capsules au prix que demandait le détenteur. Une fois son achat fait et payé, il proposa ce même stock au comité de la guerre de Lyon et lui en demanda 7 fr. le mille, juste le double. Comme le besoin était pressant, force fut de passer sous les fourches caudines de ce nouvel acquéreur.

Passons à un second fait, qui est plus grave.

Le comité de la guerre a commandé à l'usine de MM. Petin-Gaudet, à Rive-de-Gier, des pièces d'artillerie en acier, se chargeant par la culasse. En même temps, on commandait à d'autres usines les projectiles pour ces pièces.

MM. Petin-Gaudet, ayant terminé une batterie, voulurent faire des expériences et demandèrent à cet effet une soixantaine de ces boulets.

Le jour de l'expérience arrive, et le soir, le comité, anxieux d'en connaître le résultat, télégraphia à MM. Petin-Gaudet pour demander si l'expérience répondait aux espérances conçues.

La réponse de ces industriels fut celle-ci :

« Les canons marcheront très-bien, à une condition, c'est qu'on adaptera à chaque pièce un tour pour diminuer le diamètre des projectiles. »

Qu'était-il donc arrivé ? On avait négligé, dans la mesure du diamètre de l'âme des pièces, les millimètres, en ne comptant que les centimètres, et il se trouvait que les boulets en fonte avaient cinq millimètres de plus, et il y en avait déjà soixante mille de fondus.

L'Echo du Nord, du 27 janvier, nous donne cette nouvelle :

« Le procureur de la République de Lille a fait écrouter dans la maison d'arrêt, hier soir 26 janvier, le sieur Casper, fabricant de chaussures et fournisseur militaire. Cet individu, d'origine anglaise, a fourni à l'intendance de la 3^e division plus de quinze mille paires de chaussures dont les semelles sont en carton.

« Il a été arrêté au moment où il se disposait à prendre le train express pour Calais. Il est encore titulaire de marchés importants de chaussures pour le compte du gouvernement de Bordeaux.

« Les faits relevés contre le sieur Casper constituent les crimes et délits prévus et punis par les art. 77, 430 et 533 du Code civil. »

LE CATÉCHISME RÉPUBLICAIN.

Le *Guignol illustré* a publié plus d'un petit chef-d'œuvre de bon sens et d'esprit. Le numéro du 29 janvier contient une boutade aussi amusante que pleine de raison, et que nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs :

Oh ! ben les gones, y peuvent ben s'arranger comme y voudront à Paris. Nous ons plus besoin d'eusses à présent. Du depuis que le conseil municipal n'a monté ses écoles à lui, nous vons devenir savants comme tous et nous connaissons toutes les rebriques. Vous n'avez ben vu, l'autre jour mon cadet comme y vous a récité une fable un peu chenuse. Et ben gn'a jusqu'au gone à Gnafron qui sait maintenant son catechisse pire que son papa, et pis un fameux, allez ! Ecoutez-voir tant seulement !

CATÉCHISSE MULICIPABLE

Première leçon.

D. Qui que n'a manigancé la République et la conserve jusqu'à présent ?

R. C'est le Grambêta y l'a manigancée et que la conserve.

D. Pourquoi le Grambêta y l'a manigancée et l'a conserve-t-y ?

R. A seul' fin qu'y soye connu, qui n'oye un carosse avec de maniffestation, et par ce moyen qu'y se tripote une ezistence à la Badinguet.

D. Què que le Grambêta ?

R. C'est z'un mami qu'a d'esprit et mêmement qu'esse éternel, infeni, tout-pissant, que voit tout et a quasiment tout fait avè rien.

D. Pourquoi vous disez qu'y n'esse éternel ?

R. Pace qu'y possède toutes les parfaictures.

D. Pourquoi vous disez : tout-pissant ?

R. Pace qu'y fait tout ce qu'y veut, et mêmement s'y pissait au lit, on l'y dirait ains'-so-it-il.

D. Disez-moi donc s'y n'a z'été tout-pissant à Lyon.

R. Voui, pis qui fit tout çà qui pue.

D. Què que ç'à senifi qu'y voit tout ?

R. Ça senifi qu'y voit tout... d'un côté, pisqu'y n'y voit rien de l'autre.

D. C'est-y vrai qu'y n'a tout fait quasiment avè rien ?

R. Voui, c'est sensément vrai. Vu que avè la bricole de dize-neuf cent miyons, y n'a trouvé moyens d'ajeter aux pauvres pioupious treize livres de pain, deux mitrayeuses, quate culottes et trois paires de bretelles.

D. Où est le Grambêta ?

R. Y n'esse un peu de partout et dans les lieux.

D. Le Cramiaux, le Laid Besoin et le Fourd-à-Chaud, què qu'y détrancannent là bas à Bordeaux ?

R. On peut rien z'y comprendre, c'est z'un mystère.

D. Comment qu'on l'appelle, ce mystère ?

R. Le mystère de la sainte éternité.

D. Le Cramiaux est-y pas un peu bugnasse ?

R. Non, à l'incontraire, y l'est enquièremment.

D. Gu'en a-t-y un des troisse qu'oye plus d'aime que les autres ?

R. Non y sont z'égal en toutes choses.

D. Mais nom de nom ! c'est-y onc les mêmes gones qu'on mangé l'omelette de 48 ?

R. Voui y sont finablement les mêmes.

GNAFRON fils.

Que s'estroit d'inducation à l'école municipale, fiché là par son père qui désoule plus.

T'approuvé : GUIGNOL.

RENAUD DE BERNARD DE LAFRÉGEOLIERE.

Au milieu des humiliations, des décourageantes douleurs qui pèsent sur notre pauvre France,

il faut encore espérer sur ses destinées à venir ; car le sang de tant de jeunes et généreuses victimes est un holocauste qui a devant Dieu un mérite expiatoire, dont lui seul connaît le prix. Le jeune et charmant officier de marine que nous pleurons, RENAUD DE BERNARD DE LAFRÉGEOLIERE, semblait être une de ces âmes prédestinées que Dieu avait mises en réserve pour cette douloureuse époque où il fallait des exemples et des victimes d'apaisement.

En retournant vers les années de son enfance et de sa courte jeunesse, on retrouve des souvenirs qui paraissent puérils, si l'on n'y voyait les germes de sa destinée dernière, le sentiment chrétien et le généreux instinct du sacrifice.

Du collège des Jésuites de Vannes, où il fit ses études, il écrivait avec ses impressions naïves et son style d'enfant de 12 ans : « Je compte dire tous les soirs un *Souvenez-vous* (et il ne sera pas le moins fervent de ma journée) pour que je quitte la terre avant mon père et ma mère. Je l'en supplie, ma petite mère, prie avec moi ; cette prière m'évitera d'abord un grand chagrin dont je mourrais peut-être, et ensuite un grand nombre de péchés ; car qui m'avertira quand tu ne seras plus là, et que je serai livré à mes passions ? Ça me fait bien de la peine de te dire ça, mais vois-tu c'est pour mon bien. » Puis, une autre fois : « Figure-toi que j'ai fait un rêve singulier : j'étais sur un champ de bataille, frappé d'une balle, et je voyais mon âme monter au ciel ; j'avais peur et pourtant j'étais content. »

Lorsqu'il dut choisir une carrière, il hésita entre les lettres et les mathématiques. Sa remarquable intelligence, claire, vive, flexible, se prêtait avec la même facilité à ces deux facultés si différentes ; mais il se décida pour la marine, qui plaisait à sa nature contemplative, à son attrait pour les grands et beaux spectacles.

A seize ans, il fut reçu brillamment à l'école navale, et deux ans après commençait pour lui cette vie de voyages lointains qui, en fortifiant son caractère et développant les belles qualités de son esprit, ne lui ôta rien de cette sensibilité vive, de ce culte de la famille qui était un des côtés dominants de sa nature. Tout en aimant passionnément sa carrière, à chaque retour au foyer il ressentait une joie d'enfant qui éclatait en récits exubérants, en joyusetes intarissables.

Au milieu de sa vie aventureuse, dans le contact d'opinions et de convictions si diverses, tout en respectant celles des autres, il n'abandonna pas les siennes ; les faiblesses du respect humain étaient incompatibles avec son caractère indépendant et élevé. S'il ne maîtrisa pas toujours sa vive imagination et l'entraînement d'une ardente jeunesse, il ne pouvait supporter longtemps le malaise de la conscience, et ne manqua jamais de venir retremper son âme aux divines sources qui donnent la force et la vie.

Ce fut à Sonius, pendant qu'il suivait un cours d'infanterie, que lui arriva la nouvelle des premiers et terribles désastres de la France. Il en ressentit une douleur d'autant plus grande qu'il espérait peu de la reprise de la guerre : « Ce sera une horrible tuerie sans résultat ; mais si petite que soit notre chance, tentons-la. Malheureusement il y a si peu de patriotisme ! Les uns se retranchent derrière des opinions politiques ; d'autres disent : « Que ferais-je moi, un de plus ? » Est-ce ainsi qu'on doit raisonner ? Dans ces moments terribles, l'abnégation complète, le souverain mépris de la vie doit s'allier dans le cœur avec l'amour de la patrie. République ou Empire, n'est-ce pas toujours la France ? »

Bientôt il fut appelé à Brest, et chargé de l'instruction d'un bataillon de fusiliers marins, dont il s'occupa avec ardeur. Le préfet maritime pas-

sant l'inspection du bataillon, et frappé de la façon dont il manœuvrait, en fit compliment au jeune enseigne de 22 ans et lui envoya le soir même sa nomination de professeur d'infanterie à l'École navale. Mais celui-ci remercia l'amiral de ce poste flatteur, réclamant comme seule faveur le commandement de la 1^{re} compagnie du bataillon qu'il avait formée, celle qui serait la première au feu. Cette demande fut accordée; mais la nomination à l'École navale n'en fut pas moins maintenue, pour lui être rendue après la guerre.

« Hier, écrit-il, j'ai fait un petit speech à mes hommes. Je leur ai dit qu'étant tête de colonne ils devaient donner au régiment l'exemple du courage et de la discipline. Sans me flatter je suis très-respecté et obéi par eux, car ils savent qu'ils peuvent compter sur moi. Ma position de capitaine de cette compagnie est un poste de confiance. J'en suis tout étonné.

« Moi qui m'étais toujours cru un officier médiocre; ma nomination à l'École navale avait commencé à me donner de l'orgueil, maintenant je suis comme la grenouille. Pourvu que je ne finisse pas comme elle! »

Le mois suivant, les fusiliers marins quittaient Brest pour Lille, puis pour Cambrai, et enfin étaient appelés à se joindre à l'armée du général Faidherbe, qui voulait porter vers Amiens un coup décisif. Le pauvre enfant partit sans défaillance, mais sans illusions. « Oui, ma chère petite mère, écrivait-il, je serai un vaillant soldat; là-dessus, tu peux m'en croire. Mais ce sera uniquement pour l'honneur; je vois l'horizon très-sombre; je suis écoeuré de ce qui se passe depuis deux mois. »

Son début de la campagne fut la prise de Ham. A Pont-Noyelles, il combattit pendant la journée sous une pluie d'obus, et une partie de la nuit, attaquant l'ennemi de maison en maison à la baïonnette. Près de la moitié du brave bataillon resta sur le terrain.

« Je ne sais par quel miracle je suis encore vivant, » écrivait-il après la bataille.

Quelques jours après, l'armée du Nord se portait vers Bapaume, et l'héroïque bataillon décimé était encore au feu. Mais là devait s'éteindre cette jeune carrière si noblement commencée. Renaud de Lafrégeolière tombait sur le champ de bataille de Béhagnies, frappé à mort par une balle prussienne. Dieu avait jugé sa belle âme mûre pour une autre patrie, où le bonheur est sans fin, la gloire inaltérable!

Voici ce qu'écrivait une dame de Lille, entièrement inconnue à sa famille, mais saisie d'intérêt et d'admiration pour le jeune marin dont le nom était dans toutes les bouches :

« Madame,

« Dans l'immense malheur qui vous frappe, si une consolation peut vous être donnée, c'est celle de vous dire que votre fils est mort en chrétien et en brave. J'ai recueilli de la bouche de M. de Fitz-James, lieutenant de vaisseau, des détails qui m'ont si vivement impressionnée que je ne puis résister au désir de vous les faire connaître.

« Quelques jours avant la bataille de Pont-Noyelles, M. de Lafrégeolière disait à ses amis : « Je veux trouver un prêtre qui me connaisse » pour me confesser, et lorsque j'aurai accompli ce devoir, j'irai bravement au feu. Sinon, il me semble que j'aurais peur. »

« Le Révérend Père Vautier, jésuite de la résidence de Lille et aumônier de l'armée du Nord, put lui donner cette consolation, et voici les paroles si pleines de foi que votre cher fils prononça devant plusieurs de ses amis, le jour de la bataille de Pont-Noyelles :

« Maintenant que j'ai rempli mes devoirs de

chrétien, je n'ai pas peur de la mort, et je l'attendrai sans trembler. »

« La mort l'épargna ce jour-là. Mais bien peu de jours après, cette pauvre et chère victime succombait à Béhagnies en se couvrant de gloire. Je ne vois rien de plus beau que cette résignation chrétienne unie à la bravoure, et, à l'impression que j'en ai ressentie, il m'a semblé que je ne devais pas laisser tomber dans l'oubli les paroles qui doivent être le seul baume consolateur de votre cœur de mère si douloureusement percé.

Y.. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ÉLECTIONS

RÉSULTAT CONNU.

MM. Beulé.....	92,767 voix.
Delavau.....	91,828
Joubert.....	92,346
Montrieux.....	92,179
De Civrac.....	92,009
Châtelain.....	91,271
Max-Richard.....	91,282
De la Bouillerie.....	89,912
Paul Mayaud.....	89,580
De Cumont.....	87,807
De Maillé.....	87,080
MM. Abellard.....	21,342
Guillon.....	20,508
Tendron.....	20,020
Trottier.....	19,581
Lallemand.....	19,183
Aubelle.....	19,164
Baudouin.....	18,987
Allain-Targé.....	18,975
Hacque.....	18,927
Combier.....	18,617
Marchand.....	18,408

Non compris les circonscriptions de Jarzé et Montrevault, ainsi qu'une partie de nos militaires.

A Nantes la liste des conservateurs a passé en entier. Le dépouillement pour tout le département de la Loire-Inférieure n'est pas encore connu.

Par décret en date du 5 février 1871, notre compatriote M. Pollard, Nicolas-Marie-Ambroise, colonel au 6^e régiment de lanciers, est nommé au grade de général de brigade, au titre de l'armée auxiliaire.

Par décret en date du 5 février 1871, M. Thifoin, Henri, est nommé au grade de lieutenant d'état-major, au titre de l'armée auxiliaire, près le général Lavoye.

Trois bataillons de mobilisés ont quitté Saumur ce matin, et ont été dirigés sur Angers.

Le bruit court que l'armistice sera prolongé de trente jours.

Un électeur du canton de Montrevault a eu le toupet de donner sa voix à Napoléon III. C'est à ne pas croire à une telle aberration d'esprit.

Au dépouillement à Saumur, on a trouvé quelques bulletins de farceurs plus ou moins plaisants. Il y en avait de différents goûts.

L'un d'eux contenait la liste de tous les membres de la famille d'Orléans sans distinction d'âge.

On nous communique

ENCORE ÇA

Le mot ça est en vogue à l'Hôtel-de-Ville de Saumur!

Mercrèdi 8 courant, une femme D., fut transportée à l'hôpital, atteinte de variole. Son mari étant parti comme mobile, elle demeurait seule en son logis avec trois enfants en bas âge.

La pauvre mère était dans un tel état de souffrance à son départ pour l'hôpital, qu'elle ne put recommander ses petits enfants à la charité du voisinage.

Ils demeurèrent enfermés dans la chambre de leur mère jusqu'à une heure assez avancée du jour; leurs cris plaintifs appelèrent l'attention des voisins.

Le propriétaire de la maison, où se trouvait la chambre de la femme D., fut averti de la situation; il s'empresse de faire ouvrir la porte. Quel spectacle l'attendit! Dans un grand panier gisaient trois petits enfants presque nus, le dernier surtout encore à l'état de poupon.

Ces trois orphelins furent portés à la Mairie, où l'on demanda qu'elles dispositions il fallait prendre à leur égard?

« Nous avons bien le temps de nous occuper de ça!... »

L'administration hospitalière les a recueillis à la Crèche sur la demande des personnes charitables qui les ont présentés.

La pauvre mère n'a pu donner aucun détail sur leur état.

Vraiment nous avons manqué de charité. Nous avons relevé un accès de mauvaise humeur, à la réflexion, bien naturel. Comment! on fait tout pour avoir des élections selon ses désirs! on force les électeurs à faire huit lieues pour voter, espérant qu'ils resteront chez eux, et ces électeurs ont le mauvais goût d'arriver tous au scrutin! On emprunte aux préfets à poigne leurs procédés les plus décriés, on confie la distribution de ses bulletins aux gardes champêtres, on fait publier à son de caisse cet avis singulièrement factieux, que ne pas voter pour la liste républicaine c'est voter pour la guerre civile, et les électeurs viennent tous voter contre elle. Il faut cependant que les administrations, avec les forces dont elles disposent, n'ont de puissance que suivant le degré de sympathie qu'elles inspirent; que les paysans, pas plus que les gens des villes, ne subissent une impulsion qu'autant qu'elle est conforme à leurs propres désirs. On est forcé de reconnaître que le pays ne veut pas de vous; que, dans la cité même, on a, en six mois, dégringolé de vingt-cinq pour cent dans l'estime politique de ses concitoyens; on se voit au moment de résigner un pouvoir après lequel on a si longtemps couru; à la veille de perdre ces qualifications qu'on dédaigne tout haut, bien entendu, mais qui chatouillent, paraît-il, si délicieusement les fibres les plus secrètes du cœur. Eh bien! nous l'avouons, nous avons eu tort. *Tout ça*, selon l'expression que nous avons relevée, c'étaient des juges qui venaient dire: Allez vous-en; et, de tout temps, les plaideurs condamnés ont eu vingt-quatre heures pour maudire leurs juges.

Et voilà la débâcle qui commence!

Un lecteur du VOTE
(feuille de circonscription).

On lit dans les *Libertés publiques*, journal d'Angers :

« Nous apprenons qu'un escadron du 6^e dragons, escadron dont fait partie notre jeune et brave compatriote René de la Guesnerie, envoyé pour défendre le convoi de sa division, a été attaqué par une brigade prussienne dans les monta-

gnes du Jura. Pendant trois heures et demie, il a lutté contre des forces infiniment supérieures. Douze hommes seulement ont été tués; aucun officier n'a été blessé.

« Un parlementaire a été envoyé au général prussien, qui a fait le plus grand éloge de la belle défense de l'escadron. Il ne pouvait pas croire qu'un si petit nombre de cavaliers eût pu résister aussi longtemps et avec une pareille énergie.

Une lettre de M. l'abbé d'Arbois, en date de Neuchâtel, 3 février 1871, transmet à Monseigneur l'évêque d'Angers de nouveaux renseignements sur nos jeunes soldats de l'armée de l'Est :

« Je viens de trouver à l'ambulance provisoire de Neuchâtel les jeunes gens dont les noms suivent :

« Lamballé, 60^e de ligne, Angers, faubourg Saint-Michel, 9.

« Guibourg, 77^e mobiles, Angers, rue de Paris, 38.

« Bédouet, 32^e de ligne, Angrie.

« Baranger, 2^e zouaves, Cholet.

« Dupont, Pierre, 77^e mobiles, Saint-Germain-sur-Moine.

« Coulbault, 42^e de ligne, Tigné.

« Gauthier, 29^e mobiles, la Menitré.

« Michelet, Louis, 29^e mobiles, Saint-Macaire.

« Pelletier, Jean, 77^e mobiles, Montigné-sur-Moine.

« Rohard, 5^e chasseurs, Cornillé.

« Tinguy, 29^e mobiles, Saint-Germain-sur-Moine.

« Vincent, Jules, 29^e mobiles, le Fuilet.

« On ne peut se figurer la joie de ces pauvres jeunes gens, de voir un Angevin et de savoir qu'on envoie de leurs nouvelles dans leur pays. Aucun n'est dangereusement malade; il ne leur faut que des soins: plusieurs vont même être dirigés sur les hôpitaux français.

« Je pars pour rejoindre le bataillon de Maine-et-Loire du 77^e mobiles, qui se dirige sur Neuchâtel et a couché cette nuit à Fleuriys (huit lieues). Je vais au-devant, à trois lieues ou quatre peut-être d'ici.

« Le 29^e mobiles (Maine-et-Loire) paraît définitivement enfermé à Besançon. Il n'y a ici que des hommes détachés temporairement de l'ambulance de Pontarlier.

« Les officiers prisonniers vont être tous, et quelques armes et corps qu'ils soient, internés à Lucerne et à Zurich. J'ai obtenu, contrairement à ce qui avait été décidé, qu'ils pussent emmener leurs ordonnances. Un certain nombre de cartes d'internement étaient déjà faites avec exclusion des ordonnances, quand je l'ai appris. J'ai fait servir à M. le commandant de place qu'on était plus large en Allemagne, et qu'on permettait les ordonnances de suivre les officiers; et M. le commandant a bien voulu déférer à mon dire.

« Je suis ici le seul délégué français; du moins je n'en ai pas encore rencontré ou seul autre.

« J'espère voir ce soir M. l'abbé Roy. »

Pour chronique locale: P. GODET.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

ACHÈTEUR
Par suite de décès,

FONDS DE FORGERON-CHARRON

BIEN ACHALANDÉ.

S'adresser audit notaire. (5)

BOULANGERIE A CÉDER

de suite,

S'adresser au bureau du journal. Toutes facilités pour arrangement.

A VENDRE
OU A LOUER

Présentement,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,

Près Saumur. (181)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Rue Daillé,

QUATRE CHAMBRES au premier et cabinet, cave et grenier.

S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent. (4)

A LOUER
En totalité ou en parties,

pour la Saint Jean prochaine,

Premier et deuxième étages d'une maison, située rue Royale et place du Roi-René.

S'adresser à M. HURAU, dans la maison, ou à M^{me} veuve ROCHER propriétaire, à Loudun. (389)

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

Rue d'Orléans, à Saumur.

MAISON BIDIER-CHAMPNEUF,
FERBLANTIER-LAMPISTE.

M^{me} V^e BIDIER CHAMPEUF a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle continue, comme par le passé, sa maison de ferblanterie et de lampisterie. AU MAGASIN elle tiendra toujours les mêmes articles; — et, pour les travaux de bâtisse et funisterie, un ouvrier actif et intelligent, qu'elle occupe depuis longues années, sera chargé de l'exécution des commandes.

Saumur, P. GODET, imprimeur.